

COMPTE RENDU FS DU 20/06/2023

« Entre déshumanisation des services publics, suppressions d'emplois, réformes à tout-va, dématérialisation excessive, dialogue social dégradé, les collègues sont à bout. »

Le décor est planté au travers des déclarations liminaires lues en ouverture.

Même si la directrice admet les impacts des réformes, des restructurations et des charges de travail sur les conditions de vie au travail des agents, son discours ne permet pas d'envisager une quelconque amélioration.

Elle a annoncé l'ouverture de groupes de travail à compter de septembre 2023 pour les SIP (accueil, contentieux, recouvrement, fiabilisation des fichiers...) et pour la création du SDIF.

Un bilan de campagne 2023 concernant l'accueil sera fait.

Pour la directrice, le déploiement de la TOIP devrait contribuer à améliorer les conditions d'accueil téléphonique des usagers et des améliorations applicatives sont attendues (GMBI notamment)... Est-ce suffisant ? Bien sûr que non !!

1. désignation et vote du secrétaire de la FS

Le secrétaire permanent de la FS travaille à la constitution de l'ordre du jour de la FS avec la Présidente, discute des sujets pouvant relever à la fois des CSAL/FS et s'assure que le contenu des procès-verbaux est fidèle aux échanges.

Un seul candidat. Après un vote à l'unanimité, c'est Vincent PAUMARD qui est désigné à ce poste.

2. Approbation du procès verbal de la FS Extraordinaire du 27/02/2023

FS Extraordinaire suite au dépôt du droit d'alerte portant sur le SIP Perpignan Réart. Aucune observation, approbation à l'unanimité.

Nous avons demandé communication des suites du droit d'alerte. Le dossier doit être transmis à l'inspection du travail. Une réunion de suivi du plan d'action doit être programmée à l'automne 2023.

3. Budget (propositions d'actions)

Toutes les actions validées lors de la précédente FS ont été engagées et le matériel livré.

L'achat de souris et de lutrins a été validé pour reconstituer le stock et couvrir rapidement toutes les demandes des agents.

En cas de difficulté pour l'obtention du matériel en lien avec un aménagement de poste (sur préconisation du médecin), il faudra se rapprocher de l'assistante de prévention. Pour des raisons de discrétions professionnelles, les représentants des personnels et l'assistante sociale n'ont pas connaissance des situations relatives à un aménagement de poste.

Nous avons demandé la mise à jour et la diffusion de la liste des référents à la DDFIP 66. Nous souhaitons également que les représentants du personnel élus en FS soient reconnus comme acteurs de prévention à part entière et que la liste des membres de la FS soit mis à la connaissance des agents.

Une dotation budgétaire spécifique à l'Assistante de Prévention de 5 000 € a été validée, pour répondre avec réactivité aux demandes des agents et faire face à l'urgence dans le cas d'une réunion tardive de la prochaine FS.

Sur le volet formation, les stages suivants seront présentés aux agents :

- Mieux se protéger d'une certaine agressivité au travail,
- Favoriser le bien-être au travail et prévenir les RPS,
- Accueil physique, téléphonique, gestion des situations difficiles,
- L'assertivité : affirmer son comportement et se préserver de personnalités difficiles et toxiques,
- Gestes et postures – Travail sur écran et en télétravail,
- Gestes et postures – Manutention manuelle,
- Utilisation d'une échelle et d'un escabeau,
- Habilitation électrique initiale – BS-BE Manoeuvre.

La formation des guides-files/serres-files est intégrée à la formation sur le maniement des extincteurs. Cette formation sera ajoutée au plan de formation.

L'enveloppe budgétaire destinée aux formations 2023 (10 611 €) est consommée intégralement. Sur l'enveloppe principale (56 767 €), après déduction des actions validées, il reste un solde de 30 471 €.

il reste également un reliquat N-1 de 2 200 € au titre des prestations du psychologue du travail (M. PIZZO).

4. Outils mis à disposition de la FS : fiches de signalement 2023

Nous regrettons l'absence de réponses et de suivi des actions entreprises suite aux dépôts de fiches de signalement. L'inaction de la direction locale sur ce sujet renvoie un message extrêmement négatif aux agents victimes.

La campagne d'IR s'est relativement bien passée le public étant en demande de renseignements. Nous avons attiré la vigilance de la direction sur les campagnes contentieuse et de recouvrement, qui seront impactées par les retards du SPFE, la mise en place de GMBI et la suppression des lettres de relance avant le lancement de la PCA (phase comminatoire amiable).

Nous avons demandé communication à chaque FS du bilan des fiches de signalement et des accidents de service et de trajet N-1 et N pour un meilleur suivi.

Nous nous interrogeons également sur le registre hygiène sécurité dématérialisé. Un message indiquant son existence et son accessibilité est demandé pour le rendre plus vivant.

Les coordonnées de Mme REMY-ZEPHIR, assistante sociale, sont difficiles à trouver sur Ulysse 66. Par ailleurs, le signalement est fait pour les difficultés qu'engendre l'absence du médecin de prévention pour le suivi des agents.

5. Point immobilier

Une présentation des règles du code du travail pour l'ergonomie et les espaces de travail a été faite par M. DURANTIN (ISST).

> Sur le site de la Côte Vermeille :

Le chantier de la réorganisation est piloté par SPIB 2C. Le site doit accueillir 17 services. Le positionnement est déjà identifié pour le Centre de Contact (2^e étage), le CDIF et le SPFE (RDC). Des ré-aménagements internes sont envisagés notamment pour la création du SDIF.

Des réunions ont déjà été tenues avec les chefs de services. Nous notons malheureusement qu'une grande majorité des agents n'ont pas été associés sur le questionnaire visant à recenser les besoins de chaque service et à identifier les modes de travail présents et à venir.

Il ressort de ce questionnaire des besoins de salles de réunion avec une salle plus importante destinée à accueillir 70 agents (pour le plus gros service), l'installation de zones téléphoniques avec isolation acoustique, l'aménagement de zones d'accueil pouvant garantir la confidentialité, l'accès sécurisé pour certains services.

Les travaux devraient se faire en site occupé, nécessitant l'aménagement de zones tampons.

Des travaux d'archivage et de pilonnage doivent être menés pour libérer de l'espace.

Les crédits budgétaires nécessaires ont été évalués à 900 000 €.

Le problème du système vieillissant de climatisation et du chauffage a été évoqué et remonté à SPIB 2C.

Il n'est pas envisagé de réaménagement ou d'extension pour le parking. Nous avons demandé à ce que la proposition, qui avait été faite il y a quelques années, de mettre l'avenue de la Côte Vermeille à sens unique et de créer des stationnements en épis soit redéposée auprès de la mairie.

La dégradation de la qualité de vie au travail a été abordée pour les services des BDV et de la BCR et plus précisément pour des raisons de sécurité, de confidentialité et de proximité avec l'ensemble de leurs interlocuteurs. La direction, comparant avec d'autres départements, estime qu'il n'y a pas de difficultés. Encore une fois, les agents ne sont pas écoutés... À suivre.

Nous avons alerté la direction sur le énième déménagement que les collègues du SGC de St-Estève vont subir dans le cadre de ces travaux. Une réunion doit avoir lieu. Il reste à fixer la date.

Le secrétaire de la FS participera aux groupes de travail et aux réunions sur l'immobilier.

> Sur le site de Céret :

Les plans sont validés même si le positionnement des box d'accueil a été revu pour garantir la confidentialité du public. Les toilettes sont rendues inaccessibles aux usagers. Ces derniers devront solliciter l'agent d'accueil pour s'y rendre...

L'attention a été appelée par l'ISST sur l'existence d'un cul-de-sac, sur l'installation de détecteurs de fumée et sur la signalétique à utiliser pour indiquer les sorties de secours.

N'est-il pas urgent d'attendre ? La question se pose compte tenu des évolutions métiers et organisationnelles à venir notamment pour les SIP (transfert du foncier, fonctionnement en accueil/gestion et non plus SAID/recouvrement). Pas question pour la direction, qui indique que des ajustements pourront se faire à la marge après.

Dans la salle de réunion/formation, des perches électriques seront installées pour que la salle reste modulable.

L'ascenseur, tout neuf, est déjà en panne...

> *Sur le site de Prades :*

Une demande de crédits supplémentaires a été faite au bureau de SPIB 2C.

Le coût est estimé à 70 000 € pour la mise aux normes des évacuations (sanibroyeurs) au RDC.

Pour éviter la réalisation des travaux en site occupé, 2 possibilités : l'utilisation de locaux mis à disposition par la Communauté de Communes Conflent-Canigou (en cours de construction) ou l'utilisation d'ALGECO positionnés sur le parking. La seconde alternative a la préférence du bureau d'étude et des agents. Nous demandons à la direction de privilégier la solution des ALGECO, sous réserve que ceux-ci soient climatisés et chauffés.

La prochaine étape devrait débuter en septembre 2024.

Le stockage du mobilier pendant les travaux est toujours en expertise.

> *Sur le site de Thuir :*

Le bail est en cours de discussion pour un relogement dans les locaux de l'UDSIS. Les travaux sur ce site ont commencé. À suivre.

> *Sur les sites d'Escarguel et d'Arago :*

En septembre 2023, les services des auditeurs, du contrôle interne et de la CQC doivent rejoindre le site d'Arago. Le Pôle d'Animation du Réseau Gestion Fiscale suivra ensuite.

Le site d'Arago fera l'objet d'un réaménagement intérieur.

Rien n'a été présenté au CSA et à la FS. Aucune communication officielle non plus pour les collègues concernés... L'urgence n'est pas justifiée ! L'absence de communication non plus...

Pour ne rien faciliter, la remise d'un étage s'accompagne de la remise des places de parking correspondantes.

6. Questions diverses

- Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) :

Il sera examiné lors de la prochaine réunion en FS de septembre 2023.

- Fenêtres de la salle de formation informatique du 1er étage de la Côte Vermeille :

Elles sont scellées. Les conditions climatiques (chaleur et dysfonctionnement de la climatisation) et les préconisations sanitaires (aération des locaux) rendent cette salle compliquée d'utilisation. La direction se renseigne.

- Groupe de travail directionnel sur le DUERP : 6 juillet 2023

Une journée pour la tenue de ce GT n'est pas suffisante. Nous demandons à minima 2 jours et la définition d'une méthodologie de travail avec un envoi de la documentation en amont pour identifier et « dégrossir » les thématiques devant faire l'objet d'un échange avec la direction.

- Mouvements locaux de mutation :

Discussion sur l'application des priorités. Le texte est clair, pas pour la direction...

- Formation « secourisme en santé mentale »

Cette formation est organisée par la mutuelle et se déroulera en septembre 2023 avec l'accord de la direction (pas d'opposition pour la tenue de cette formation).

Vos représentants en Formation Spécialisée :

Titulaires : Franck Humbert, Vincent Paumard, Alain Chomeyrac, Valérie Joanchicoy.

Suppléants : Claudine Moreel, Denis Corratger, Hélène Rieubernet, Virginie Flamant.